



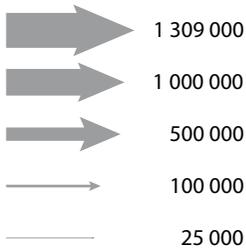
Migrations africaines

Origines et destinations
des migrants africains,
situation en 2010

Migrations :

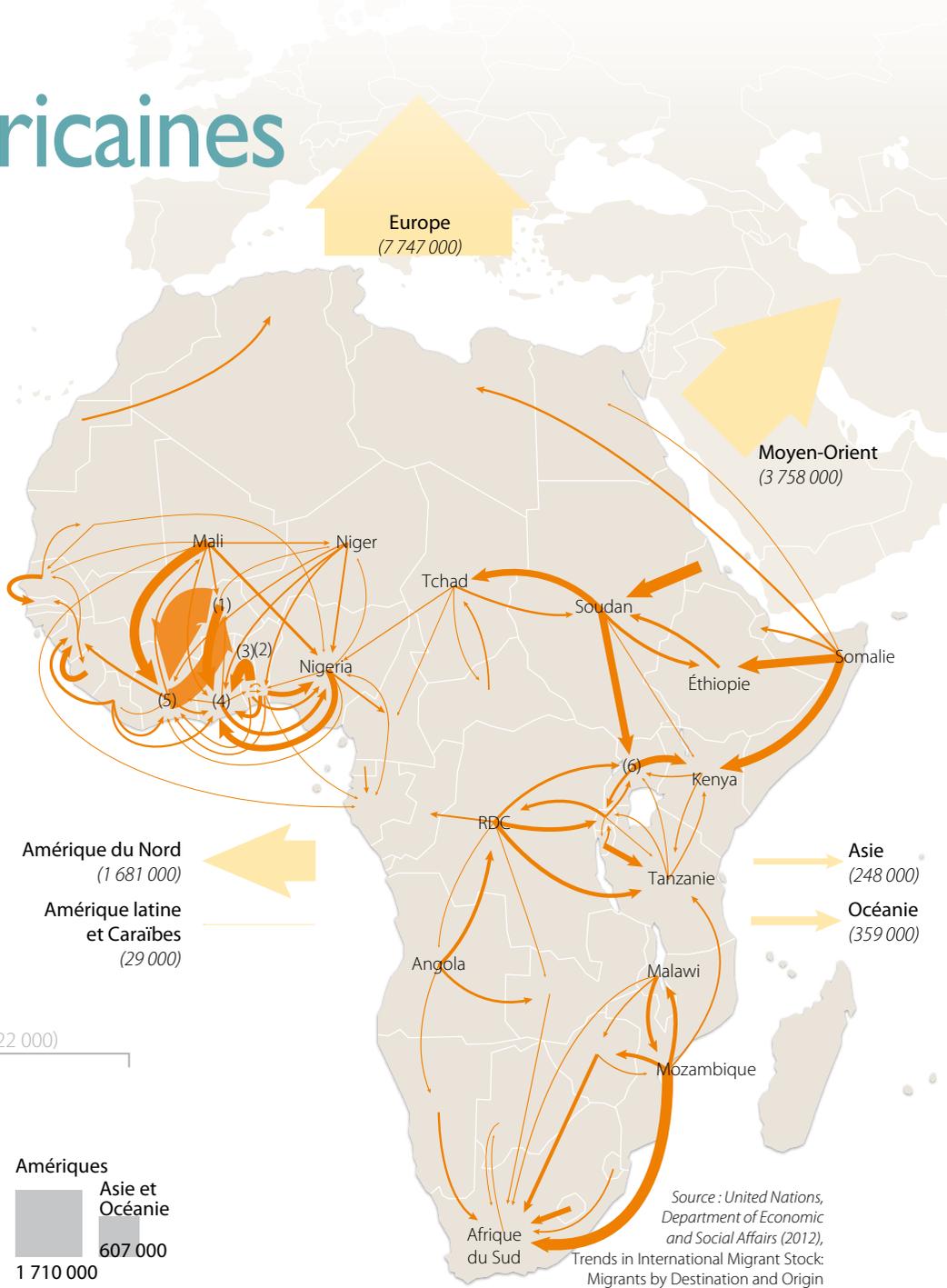
- intra-africaines (par pays)
- extra-africaines (par régions)

Nombre de migrants, 2010

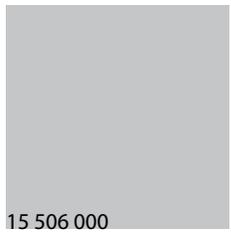


Seules les valeurs supérieures à 25 000 sont représentées, soit 88 % des migrations intra-africaines

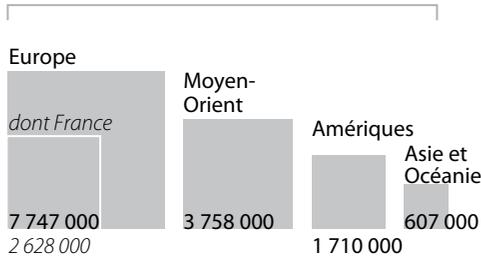
- Burkina Faso
- Bénin
- Togo
- Ghana
- Côte d'Ivoire
- Ouganda



INTRA-AFRICAINES



EXTRA-AFRICAINES (13 822 000)



Sciences Po - Atelier de cartographie, 2013

Source : United Nations, Department of Economic and Social Affairs (2012), Trends in International Migrant Stock: Migrants by Destination and Origin (United Nations database, POP/DB/MIG/Stock/Rev.2012), www.un.org/esa/population

Un migrant d'Afrique sur deux, soit plus de 15,5 millions de personnes en 2010, s'installe dans un autre pays du continent ; un fait que beaucoup ignorent, croyant que l'Europe est leur destination exclusive. Cette réalité s'inscrit dans une tendance plus large, où les migrations se dirigent vers le Sud (110 millions d'individus en 2010) rejoignent celles allant vers le Nord (130 millions). On observe plusieurs systèmes migratoires régionaux, où les espaces de circulation sont parfois accompagnés de régimes de libre circulation intérieure, comme celui existant entre

les 15 membres de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Mais ce dernier fonctionne mal à cause des crises qui conduisent à la fermeture des frontières. Une autre dynamique Sud-Sud se dessine à l'est : l'essentiel des individus venant d'Érythrée et de Somalie se dirige vers l'Éthiopie, le Soudan et le Kenya. Au Sahel, ce n'est pas le nomadisme qui alimente les migrations vers l'extérieur, car le réchauffement climatique a moins d'impact sur les déplacements transsahariens que les trajectoires migratoires des régions humides. Une

sorte de compensation s'est faite entre les pays qui avaient des ressources et ceux qui avaient de la main-d'œuvre. En Afrique centrale, la libre circulation des personnes et des biens entre le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad doit entrer en vigueur en 2014. Un autre espace autour de l'Afrique du Sud séduit les Subsahariens de la moitié méridionale du continent. Le Maghreb se tourne vers l'Europe et la Libye, du fait de ses réserves pétrolières et de son rôle de porte d'entrée vers la rive nord de la Méditerranée. ● C. WIHTOL DE WENDEN